

#### Secteur FTLV – Validation des Acquis de l'Expérience

5, allées Antonio Machado 31058 TOULOUSE Cedex 9

**☎** :05 61 50 47 98 ⁴ : vae@univ-tlse2.fr

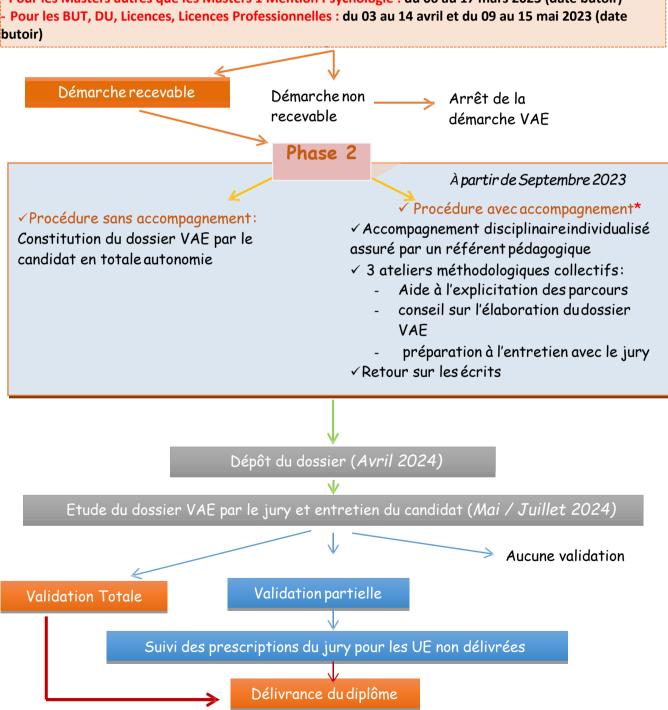
**☎**:05 61 50 44 07 ⁴ : (matin)

### Parcours du candidat VAE

### Phase 1

Téléchargement du dossier de demande préalable à la VAE en Février 2023 Dépôt du dossier de demande préalable (dossier CERFA et dossier complémentaire), en deux exemplaires:

Pour les Masters autres que les Masters 1 Mention Psychologie : du 06 au 17 mars 2023 (date butoir)



<sup>\*</sup>Un accompagnement spécifique est prévu pour les personnes résidant à l'étranger. Contactez la cellule de validation des acquis pour en connaître les modalités: vae@univ-tlse2.fr/infovae@univ-tlse2.fr



## Phase 1: étude de la recevabilité de la demande

Dépôt du dossier de demande préalable à la VAE en deux exemplaires

- Pour les Masters, autres que les Masters 1 Mention Psychologie : du 06 au 17 mars 2023 (date butoir)
- Pour les BUT, DU, Licences, Licences Professionnelles : du 03 au 14 avril (date butoir) et du 09 au 15 mai 2023 (date butoir)
- Pour les Masters 1 en Psychologie: prendre contact avec Dolorès BA, au service VAE: 05 61 50 47 98

Jusqu'en Juillet 2023

Étude du dossier

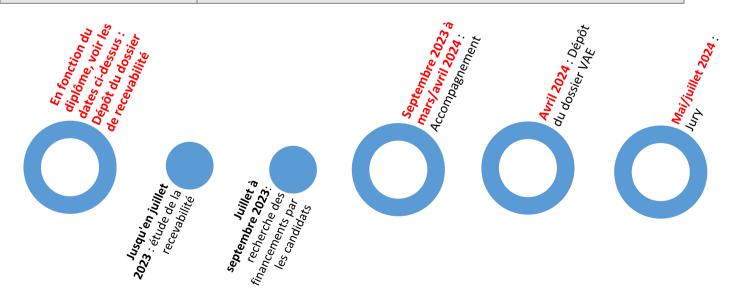
Vérification des justificatifs d'activité

Entretien avec le référent pédagogique pour étude du lien entre parcours et diplôme visé

Notification de l'avis de recevabilité de la demande

## Phase 2: accompagnement et certification.

	Accompagnement et validation → 24 heures minimum**	
Septembre 2023 à Mars/Avril 2024 (Ateliers en présentiel ou en distanciel)	Méthodologique: 16,5 heures  Atelier n°1: explicitation des parcours professionnels et extra professionnels  → 6 heures  Atelier n°2: dossier VAE → 4,5 heures  Atelier n°3: préparation à l'entretien avec le jury VAE → 4 heures  Retour sur les écrits → 2 heures	Pédagogique: 4,5 heures Accompagnement individualisé assuré par un référent pédagogique (enseignant)
Septembre à Novembre 2023	Dépôt au service VAE du dossier d'inscription administrative universitaire au diplôme	
Courant Avril 2024 (la date butoir sera définie ultérieurement)	Dépôt du dossier de VAE à l'attention des membres du jury en vue de l'entretien	
Mai-juillet 2024	Étude du dossier VAE + Entretien avec le jury → 3 heures Notification des résultats	



<sup>\*</sup> L'accompagnement VAE est facultatif.

<sup>\*\*</sup>Un accompagnement spécifique est prévu pour les personnes résidant à l'étranger. Contactez la cellule de validation des acquis pour en connaître les modalités : <a href="mailto:infovae@univ-tlse2.fr">infovae@univ-tlse2.fr</a>/vae@univ-tlse2.fr</a>



# Tarifs VAE Année 2023-2024

### Phase 1

Dépôt du dossier de demande préalable à la VAE

Étude du dossier

Entretien avec le référent pédagogique

Notification de la recevabilité ou non-recevabilité

150 Euros

# Phase 2 Procédure avec accompagnement\*

- ✓ Accompagnement disciplinaire individualisé assuré par un enseignant → 4,5 heures
- ✓ 3 ateliers méthodologiques collectifs (en présentiel ou en distanciel) :
  - Aide à l'explicitation des parcours → 6 heures
  - conseil sur l'élaboration du dossier VAE → 4,5 heures
  - préparation à l'entretien avec le jury → 4 heures
- ✓ Accompagnement méthodologique : retour sur le travail d'écriture → 2 heures
- ✓ Examen du dossier par les différents membres du jury et entretien du candidat par le jury
   VAE → 3 heures
   1704 Euros

# Phase 2 Procédure sans accompagnement

- $\checkmark$  Examen du dossier par les différents membres du jury et entretien du candidat par le jury VAE  $\Rightarrow$  3 heures
- ✓ Gestion administrative du dossier VAE et de la mise en place du jury

654 Euros

### Droits d'inscription (à titre indicatif)\*\*

Tout dépôt de dossier VAE implique l'inscription à l'Université.

A titre indicatif pour 2022-2023

- ✓ Licence, Licence pro, BUT, DU (niveau Licence) →170 Euros
- ✓ Master →243 Euros

<sup>\*</sup>Pour les personnes résidant à l'étranger, le pôle VAE propose une procédure d'accompagnement ainsi qu'une grille tarifaire spécifiques. Contactez la cellule VAE <a href="mailto:infovae@univ-tlse2.fr">infovae@univ-tlse2.fr</a> / vae@univ-tlse2.fr</a>

<sup>\*\*</sup> Les tarifs sont votés tous les ans par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Ministère chargé du budget.